

INAUGURATION DU CAFE ET DE LA SALLE « CHEZ CLEMENCE »

Mercredi 2 septembre 2026 – 15 h – Ablain Saint Nazaire –

Canton de Bully-les-Mines

M. François LEMAIRE, représentant

M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

La commune a obtenu 2 aides départementales sur ce projet :

FARDA 2024 pour l'aide à l'acquisition foncières de l'ancien café : 24 408 €

FARDA 2025 pour les travaux d'extension réhabilitation 105 000 € (dont 15 k€ bonification)

- Village de **1994 habitants**

Eléments de langage possibles

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé – on peut même dire « les mondes ruraux », que ce soit ici dans des villages en agglomération mais aussi dans des zones plus éloignées des grandes villes –

On ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Cette opération a bénéficié du soutien du Département dans son fonds spécifique pour les petites communes le « FARDA », et ce que nous voyons aujourd'hui nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales

Ce café, c'est retrouver une partie de l'âme du village !

C'était « Chez Berthe » il y a 100 ans, une longue histoire familiale, des souvenirs pour les Ablainoises et Ablainois.. et aujourd'hui « Chez Clémence », c'est se retrouver autour d'un nouveau lieu de vie, un endroit central où l'on partage, où l'on fait communauté.

Si les locaux sont aujourd'hui adaptés aux normes et besoins de 2026, ils assument cette continuité historique et humaine, et ce sera sans nul doute un équipement essentiel pour la qualité de vie des habitants de la commune.

Comme le dit régulièrement notre Président Jean-Claude LEROY : « le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il l'a fait, sans bruit, en vous soutenant sur cette opération dès son initiation et en facilitant sa réalisation par un appui technique et financier.

On le sait peu, mais le Pas-de-Calais comprend plus de 750 petites communes, tout un tissu rural entre ici dans l'ex-bassin minier mais aussi jusqu'au littoral, en passant par de grandes zones de campagne, autant de facettes de notre territoire !

D'une manière plus générale, le Département intervient aussi dans notre quotidien sans que l'on se rende forcément compte :

- *Quand on a besoin des pompiers*
- *Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,*
- *Quand nos enfants sont accueillis au collège*
- *Ou Quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire*
- *.....*

Derrière tous ces moments du quotidien il y a une action réalisée par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

On entend souvent dire « que fait-on avec mes impôts ? » et c'est une question bien légitime ; eh bien au travers de ces exemples, et de tous les aménagements du quotidien, le Département aide à ce que nos communes soient convenablement équipées et puisse offrir les meilleurs services aux habitants, aux associations et à celles et ceux qui participent à l'animation de la vie locale.

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions pour l'investissements, c'est aussi agir pour la dynamique économique dans nos territoires : en effet, des travaux décidés, c'est du carnet de commandes et des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME.

Il y a avec ce programme un vrai effet levier pour l'économie et ainsi pour l'emploi même si ce n'est pas son but premier !

Avoir l'appui du Département c'est très important pour les Maires ; c'est bien souvent LE levier pour rendre réalisables des projets que ne pourrait pas réaliser la commune seule ; en tant que Conseillers départementaux nous sommes à l'écoute des projets et des besoins des communes, en cherchant – quand cela est possible et dans les compétences fixées par la loi – à pouvoir les accompagner.

Le développement du tourisme, dans tous les territoires !

Quelques mots en tant que Vice-président du Département en charge du tourisme... Ablain Saint Nazaire est un village qui connaît un essor et une attractivité touristique, perché au pied de la colline de Lorette, à deux pas du Louvre-Lens... c'est un lieu qui est devenu prisé des touristes qui visitent notre territoire.

Là aussi, nous pouvons remercier les décisions qui ont été prises pour faire arriver le Louvre à Lens. Parce que c'est aussi cela l'aménagement du territoire, c'est l'inverse du « laisser faire » : des grands choix politiques, qui participent à de grands équipements, administratifs, économiques ou culturels, qui deviennent des moteurs et des points de repère de tout un territoire, et aussi une source du développement futur !

Dès l'arrivée du Louvre, le Département avec Pas-de-Calais tourisme et les offices de tourisme, nous nous sommes dits que c'était une opportunité pour notre territoire, et également une fierté : vous savez, les visiteurs n'ont pas le même œil critique que nous pouvons parfois avoir sur nous-même ; le territoire de Lens-Liévin est un territoire majeur dans le développement du tourisme du Pas-de-Calais, car il mêle histoire, patrimoine urbain, industriel et culturel, avec des touches de nature, et surtout toute la convivialité qui nous caractérise.

« Chez Clémence » ce sera aussi un point d'ancrage idéal pour les visiteurs qui traversent, viennent et reviennent sur notre territoire !